



UN SERVICE PROPOSÉ PAR LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE BRETAGNE, EN PARTENARIAT AVEC CHIMIREC.

JUSQU'À FIN 2024

VOUS ÊTES ARTISAN ET VOUS AVEZ DES DÉCHETS DANGEREUX À ÉLIMINER ?

VOUS NE SAVEZ PAS OÙ FAIRE TRAITER CES DÉCHETS DANGEREUX ?

LA CMA BRETAGNE ORGANISE POUR VOUS, L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS CI-DESSOUS.



TYPES DE DÉCHETS	PRIX € HT/KG
NÉONS	0
AMPOULES EN MÉLANGE (FLUO-COMPACTS, INCANDESCENCE, LED)	0
AÉROSOLS	2.60
EMBALLAGES MÉTALLIQUES VIDES SOUILLÉS (EX : FUTS, POTS DE PEINTURE)	1.20
EMBALLAGES PLASTIQUES VIDES SOUILLÉS (EX : CARTOUCHES DE SILICONE, BIDONS VIDES)	1.20
SOLIDES SOUILLÉS EN MÉLANGE (EX : CHIFFONS SOUILLÉS)	0.96
RESTES PHYTOSANITAIRES SOLIDES	2.60
DÉCHETS PÂTEUX NON CHLORÉS, NON RÉACTIFS, NON CORROSIFS (MASTIC, COLLE, PEINTURE ET PLASTIQUE)	0.96
RÉVÉLATEUR, FIXATEUR, DÉCHETS DE DÉVELOPPEMENT	0.60
SOLVANT NON CHLORÉ ET DÉCAPANT USAGÉ	0.60
PRODUITS CORROSIFS (Y COMPRIS ACIDES ET BASES)	2.20
PRODUITS CHLORÉS	2.20
GLYCOL (EN FÛT DE 200 LITRES OU GRV DE 1000 LITRES)	0.60
HUILE DE VIDANGE	0
HUILES OU FLUIDES DE COUPE	0.60
RESTES PHYTOSANITAIRES LIQUIDES	2.60



SCANNEZ LE QR CODE



REMPLISSEZ LE FORMULAIRE POUR ÊTRE RECONTACTÉ PAR UN CONSEILLER

UNE OFFRE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE BRETAGNE, EN PARTENARIAT AVEC CHIMIREC.

- VOUS SEREZ RECONTACTÉS POUR CONVENIR D'UN JOUR DE COLLECTE
- LES DÉCHETS DEVRONT ÊTRE TRIÉS, REGROUPÉS ET ACCESSIBLES
- LE TARIF SERA APPLIQUÉ EN FONCTION DU POIDS RÉEL ET DU TYPE DE DÉCHETS
- RAPPEL RÉGLEMENTATION : VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE SUR LA PLATEFORME TRACK DÉCHETS POUR GARANTIR LA TRAÇABILITÉ [HTTPS://APP.TRACKDECHETS.BETA.GOUV.FR/LOGIN](https://app.trackdechets.beta.gouv.fr/login)
- VOUS DISPOSEREZ DE JUSTIFICATIFS D'ÉLIMINATION DE VOS DÉCHETS VIA TRACK DÉCHETS



## POURQUOI CETTE OPÉRATION ?

DANS DE NOMBREUSES DÉCHÈTERIES PUBLIQUES, SEULS LES DÉCHETS NON-DANGEREUX DES PROFESSIONNELS SONT ACCEPTÉS. LA RÉGLEMENTATION VOUS IMPOSANT LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DANGEREUX DANS UNE FILIÈRE AGRÉÉE ET LA JUSTIFICATION DE L'ÉLIMINATION VIA LE BSD (BORDEREAU DE SUIVI DES DÉCHETS), LA CHAMBRE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE BRETAGNE A MIS EN PLACE UN PARTENARIAT POUR VOUS PROPOSER UNE SOLUTION PRATIQUE, SIMPLE ET À COÛT NÉGOCIÉ. CETTE OPÉRATION VOUS OFFRE UNE SOLUTION ÉCONOMIQUEMENT ET TECHNIQUEMENT ACCEPTABLE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS DANGEREUX.

## BIEN SE REPÉRER

TOUT EMBALLAGE SOUILLÉ, MÊME VIDE, PORTANT UN DES PICTOGRAMMES SUIVANTS, EST CONSIDÉRÉ COMME DANGEREUX.



## JE SUIS INTÉRESSÉ(E), COMMENT FAIRE ?

COMPLÉTER LE BON AU VERSO ET LE RETOURNER PAR MAIL

OU

S'INSCRIRE SUR LE SITE DE LA CMA BRETAGNE : [HTTPS://WWW.CMA-BRETAGNE.FR/FAITES-COLLECTER-VOS-DECHETS-DANGEREUX/](https://www.cma-bretagne.fr/faites-collecter-vos-dechets-dangereux/)

## POUR DEMANDER UNE COLLECTE OU DES RENSEIGNEMENTS

### CÔTES-D'ARMOR

FANNY LE LOUËT

06 49 30 89 18

FANNY.LELOUET@CMA-BRETAGNE.FR

### FINISTÈRE

HERVÉ MOGUÉROU

06 84 81 83 45

HERVE.MOQUEROU@CMA-BRETAGNE.FR

### ILLE-ET-VILAINE

KARINE LECOQ

06 49 30 89 15

KARINE.LECOQ@CMA-BRETAGNE.FR

### MORBIHAN

MAËLLE LE BRUN

06 08 57 78 02

MAELLE.LEBRUN@CMA-BRETAGNE.FR

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier conservé par la CMA Bretagne pendant trois ans. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et au Règlement général de protection des données, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification ou d'opposition en contactant le délégué à la protection des données de la CMA Bretagne.

## COUPON RÉPONSE

NOM DE L'ENTREPRISE : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL : .....

TÉLÉPHONE : .....

E-MAIL : .....

CODE APE : ..... N° SIRET : .....

ACTIVITÉ PRINCIPALE : .....

NOMBRE DE SALARIÉS : .....

MOIS DE COLLECTE SOUHAITÉ : .....

J'AUTORISE LA CMA BRETAGNE À TRANSMETTRE MES COORDONNÉES À CHIMIREC.

À ..... LE .....

NOM DU RESPONSABLE : .....

SIGNATURE :

TYPE DE DÉCHETS	POIDS ESTIMÉ EN KG
NÉONS	
AMPOULES EN MÉLANGE	
AÉROSOLS	
EMBALLAGES MÉTALLIQUES VIDES SOUILLÉS	
EMBALLAGES PLASTIQUES VIDES SOUILLÉS	
SOLIDES SOUILLÉS EN MÉLANGE	
RESTES PHYTOSANITAIRES SOLIDES	
DÉCHETS PÂTEAUX NON CHLORÉS, NON RÉACTIFS, NON CORROSIFS	
RÉVÉLATEUR, FIXATEUR, DÉCHETS DE DÉVELOPPEMENT	
SOLVANT NON CHLORÉ ET DÉCAPANT USAGÉ	
PRODUITS CORROSIFS	
PRODUITS CHLORÉS	
GLYCOL	
HUILE DE VIDANGE	
HUILES OU FLUIDES DE COUPE	
RESTES PHYTOSANITAIRES LIQUIDES	